

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX16900246402605-07RSD002

**EARL SAINT MAXIME
CHEMIN DE LANDAU
MAS D ARAHC
30300 BEAUCAIRE**

Facture du 18/06/2022 n° 10151639631



Electricité

Montant Hors TVA	3 517,92 €
Montant TVA (payée sur les débits)	703,58 €

Facture TTC

4 221,50 €

Montant total à payer (TTC)

4 221,50 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 18/07/2022 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **6294779049**
Compte commercial : 1-CJPASL5

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti +

Nom du client

EARL SAINT MAXIME

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002451012615
MAS D'ARHC
30300 BEAUCAIRE

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

4 221,50 €
04/07/2022

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 06156819001 XX



EARL SAINT MAXIME

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 18/06/2022 n° 10151639631

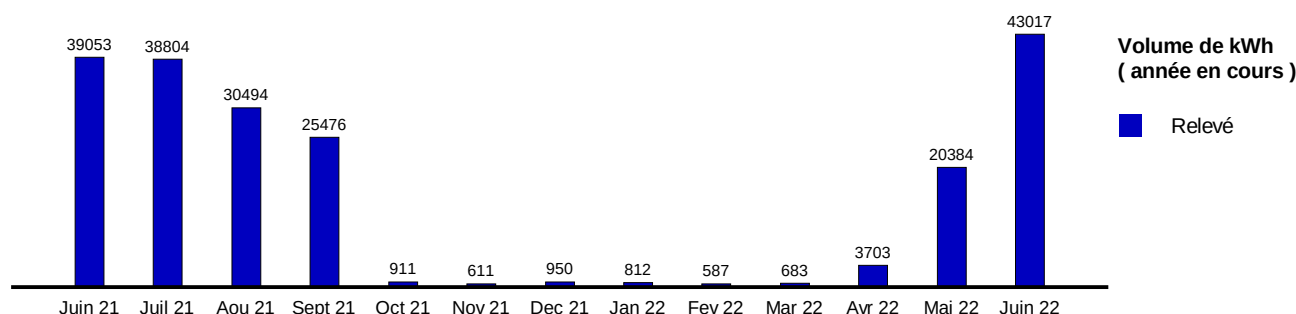
Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-CJPE787
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 20/04/2020
Venant à échéance le 19/04/2023

Données Point de Livraison

MAS D'ARAH 30300 BEAUCAIRE
Réf Acheminement Electricité : 30002451012615
Identifiant complémentaire : 0000019095

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			2 359,76 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/06/2022 au 30/06/2022	32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 43 017 kWh	Prix unitaire HT	2 327,26 €
Electricité Heures Pleines Eté	du 18/05/2022 au 16/06/2022	37 011 kWh	5,537 c€/kWh	2 049,30 €
Electricité Heures Creuses Eté	du 18/05/2022 au 16/06/2022	6 006 kWh	4,628 c€/kWh	277,96 €

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			1 005,74 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 18/05/2022 au 16/06/2022			-15,19 €
Composante de gestion - Echu	du 18/05/2022 au 16/06/2022	30.000 c.j	50.63 c€/c.j	15,19 €
Composante de gestion - Echoir	du 17/06/2022 au 16/07/2022	30.000 c.j	50.63 c€/c.j	15,19 €
Composante de comptage - Reprise	du 18/05/2022 au 16/06/2022			-19,31 €
Composante de comptage - Echu	du 18/05/2022 au 16/06/2022	30.000 p.j	64.36 c€/p.j	19,31 €
Composante de comptage - Echoir	du 17/06/2022 au 16/07/2022	30.000 p.j	64.36 c€/p.j	19,31 €
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 18/05/2022 au 16/06/2022	PS pondérée : 76 kW		-128,92 €
Composante de soutirage fixe - Echu	du 18/05/2022 au 16/06/2022	2287.500 kW	5.64 c€/kW	128,92 €
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 17/06/2022 au 16/07/2022	2287.500 kW	5.64 c€/kW	128,92 €
Composante de soutirage Pointe	du 18/05/2022 au 16/06/2022	0.000 kWh	4.43 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 18/05/2022 au 16/06/2022	0.000 kWh	4.43 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 18/05/2022 au 16/06/2022	0.000 kWh	3.11 c€/kWh	0,00 €
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 18/05/2022 au 16/06/2022	37011.000 kWh	2.00 c€/kWh	740,22 €
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 18/05/2022 au 16/06/2022	6006.000 kWh	1.70 c€/kWh	102,10 €
Durée de dépassement	du 18/05/2022 au 16/06/2022	0.000 h	1029.00 c€/h	0,00 €

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			Taux de TVA
		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		152,42 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 18/05/2022 au 16/06/2022	43 017 kWh	0,05000 c€/kWh
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 18/05/2022 au 16/06/2022	43 017 kWh	0,22100 c€/kWh
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 18/05/2022 au 17/06/2022	163,42	21,93 %

Total Hors TVA pour ce site		3 517,92 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	703,58 €
TVA à 20,00%		3 517,92 €	703,58 €
Total TTC pour ce site		4 221,50 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041636032864 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 76

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe 36
Opérateur Heures pleines hiver 36
Opérateur Heures creuses hiver 36
Opérateur Heures pleines été 115
Opérateur Heures creuses été 115

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Pointe	10867 le 18/05/2022	10867 le 16/06/2022
Heures Pleines Hiver	63549 le 18/05/2022	63549 le 16/06/2022

Puissances atteintes (kW ou kVA)	
du 18/05/2022 au 16/06/2022 : Pointe	0
du 18/05/2022 au 16/06/2022 : Heures Pleines Hiver	0



EARL SAINT MAXIME

Détail de votre facture du 18/06/2022 n° 10151639631

Données contrat

Contrat Garanti +
Réf. de votre contrat 1-CJPE787
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 20/04/2020
Venant à échéance le 19/04/2023

Données Point de Livraison

MAS D'ARAH 30300 BEAUCALIRE
Réf Acheminement Electricité : 30002451012615
Identifiant complémentaire : 0000019095

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Creuses Hiver	30855 le 18/05/2022	30855 le 16/06/2022	du 18/05/2022 au 16/06/2022 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Eté	712413 le 18/05/2022	749424 le 16/06/2022	du 18/05/2022 au 16/06/2022 : Heures Pleines Eté	113
Heures Creuses Eté	272033 le 18/05/2022	278039 le 16/06/2022	du 18/05/2022 au 16/06/2022 : Heures Creuses Eté	111

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 5,9% éolien, 2,3% solaire, géothermie 1,1% et 0,5% Biomasse), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF 100% énergie renouvelable (certifiée par des garanties d'origine sans engagement de provenance) : 98,2% hydraulique (97,8% France dont 0,5% enchères, 0,2% Allemagne, 0,1% Suisse), 1,5% biomasse enchères France, 0,3% éolien France.

Si votre option énergie renouvelable est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des deux mix ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

